

GDS *infos*

L'actu santé de vos élevages



● **Sanitaire** p. 7
Dépistage Tuberculose

● **Actu du GDS** p. 12
Les événements
de Septembre

p. 11

**VENEZ VOUS
FORMER AVEC LE GDS**



GDS
Manche



Hervé Marie,
président du GDS 50

Le retour vers une vie normale

“ La crise sanitaire a grandement perturbé, depuis un an et demi, le débouché des productions de nos exploitations, au travers de la fermeture des écoles, des restaurants, l'arrêt du tourisme et la généralisation du télétravail.

Il faut rappeler que les producteurs n'ont pas bénéficié d'aides financières pour passer la crise ! La pandémie a aussi frappé les éleveurs. Du fait que nous travaillons avec du vivant, nous nous retrouvons en grande difficulté si la maladie nous

immobilise. L'arrêt de travail est bien souvent dommageable et peut remettre en cause la pérennité de l'exploitation, s'il n'y a pas la disponibilité d'un remplacement compétent pour assurer le bon fonctionnement de l'élevage.

Chacun est libre de faire ou ne pas faire, mais je pense sincèrement que la vaccination est la seule solution vers le retour à une vie normale.

Bien cordialement,



Sommaire

FOCUS CENTRE

Bien-être animal et écornage sans douleur des veaux !3

DU CÔTÉ SANITAIRE :

Anticiper les boiteries en détectant précocement l'inconfort podale4

Producteurs fermiers laitiers : le GDS assure le suivi sanitaire de votre atelier.....5

Biosécurité en élevage : conseils et astuces à la portée de tous !6

Dépistage Tuberculose7

LES INFOS VÉTÉRINAIRES:

Travailler en équipe pour faire changer les pratiques après un accident « résidus antibiotiques dans le tank »8

LE COIN DES BONNES PRATIQUES :

Élevage des veaux, le changement allez-y doucement9

L'ACTU DU GDS :

Le GDS propose un nouveau contrat pour les nouveaux installés 10

Envie d'améliorer vos connaissances sanitaires ? Venez vous former avec le GDS !11

On se retrouve en septembre !12

l'actu en dessin



Bien-être animal et écornage sans douleur des veaux



En partenariat avec les vétérinaires du GTV, le GDS organise et anime des formations d'éleveurs pour mettre en œuvre un écornage précoce des veaux avec une prise en charge de la douleur. En 2020, la coopérative laitière d'Isigny Sainte Mère a notamment souhaité co-organiser et convier ses producteurs à plusieurs sessions de formations afin de continuer à faire évoluer des pratiques d'élevages en lien avec le bien-être animal.

Denis Thomas,
responsable production lait à la coopérative Isigny Sainte Mère



Il nous explique pourquoi la laiterie souhaite proposer ce type de formations à ses adhérents.

Parole du responsable lait :

« La nouvelle version de la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage oblige désormais que le bien-être animal dans les élevages soit pris en compte et évalué. Nous devons nous assurer que tous les élevages puissent relever haut la main ce nouveau challenge. C'est pourquoi, il nous semble pertinent de proposer à nos producteurs de parfaire certaines pratiques.

À ce titre, l'écornage des bovins est une préoccupation majeure car trop souvent effectué à l'âge adulte sans prise en charge de la douleur. Nous proposons donc à nos producteurs, en collaboration avec le GDS, des formations « écornage » qui visent à répondre aux nouvelles

exigences tout en facilitant le travail de l'éleveur. Durant cette journée de formation, les éleveurs vont apprendre et mettre en pratique des méthodes d'écornage pour transformer cette « corvée » en une tâche planifiée, organisée et soucieuse du bien-être de l'animal. Ils repartent avec une boîte à outil permettant de :

- Déterminer le bon moment pour écorner,
- De connaître le fonctionnement des différents écorneurs et moyens de contention,
- De gérer la phase de l'écornage,
- D'effectuer une bonne désinfection des plaies sans l'utilisation d'antibiotique,
- De gérer la douleur pendant et après l'écornage et de connaître son coût. »



Mise en pratique des méthodes d'écornage.

Chiffres clés

FORMATIONS ÉCORNAGES

- 215 éleveurs formés
- 30 sessions de formations
- 14 cabinets vétérinaires intervenants avec le GDS
- 98 % des éleveurs très satisfaits de la formation



Explications des méthodes d'écornage lors de la partie théorique.

Nicolas MARTINE et Paul ROSE,
Conseiller sanitaire et Responsable service technique GDS 50

FOCUS FORMATION « Écornage précoce et sans douleur »

Pour qui ?

Éleveurs souhaitant revoir leurs méthodes d'écornage

Pour apprendre quoi ?

- Les différentes techniques d'écornage des veaux,
- Le mécanisme de la douleur des veaux et sa prise en charge,
- L'optimisation du temps du travail d'écornage et diminuer la pénibilité

Anticiper les boiteries en détectant précocement l'inconfort podale

Le pied du bovin est un système fragile dont le pododerme, tissu qui nourrit l'épiderme confectionnant la corne, peut subir des pressions inhabituelles et ainsi générer de l'inconfort. Voici quelques facteurs de risques :

- La pousse différenciée des onglons avec le report de charge à la marche,
- Des stations debout prolongées sur sol dur (traite, cornadis, manque de logettes, etc.)
- L'amaigrissement post vèlage du coussinet graisseux qui amorti les chocs,
- La protubérance de la 3^{ème} phalange.

Même si l'animal ne boite pas, il est possible de détecter visuellement et précocement un soulagement du pied ou une modification de la posture de l'animal. Suivi rapidement par un parage, vous éviterez ainsi l'apparition d'une boiterie franche occasionnant des pertes économiques majeures (entre 200 et 500 €).

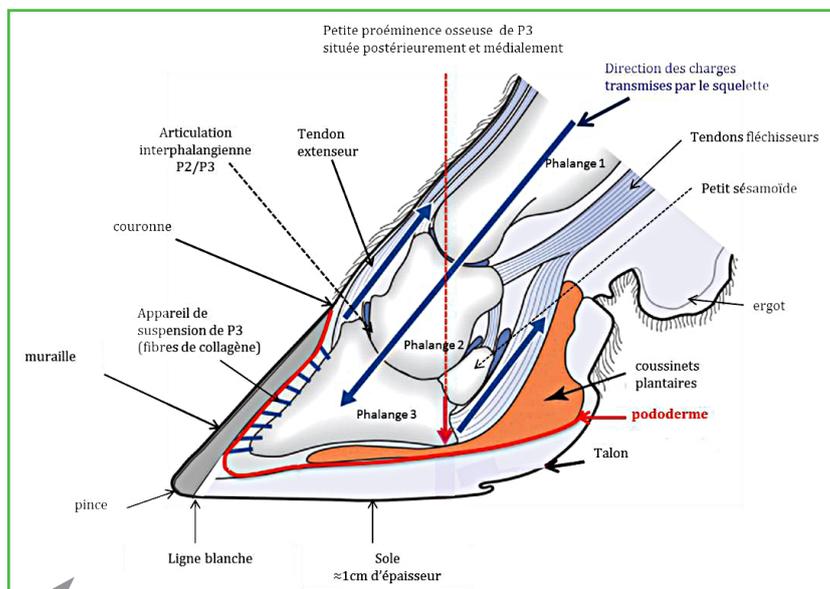
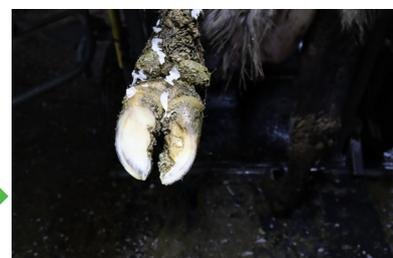


Schéma pododerme bovin.

VOICI QUELQUES ILLUSTRATIONS D'UNE MÉTHODE D'OBSERVATION SIMPLE ET EFFICACE :



« Pattes droites et parallèles, cette vache ne subit aucun inconfort et n'a aucune lésion. »



« Les pieds commencent à tourner vers l'extérieur, signe de soulagement. La levée du pied montre une ouverture de ligne blanche »



« Les pieds sont tournés en externe et les jarrets se rapprochent, la boiterie est toute proche !!!
« On peut observer une cerise. »



Jennifer CALVET, Estelle HELAINE et Nicolas MARTINE, conseillers sanitaires GDS 50



FOCUS FORMATION « Prévenir et maîtriser les boiteries dans mon troupeau »

Pour qui ? Éleveurs laitiers

Pour apprendre quoi ?

- Les lésions,
- Les facteurs de risques,
- La détection précoce des boiteries,
- Les bons gestes.



Producteurs fermiers laitiers : le GDS assure le suivi sanitaire de votre atelier.

Le GDS propose un contrat producteur fermier aux élevages transformant leur lait à la ferme avec un suivi mensuel du lait mis en fabrication.

Les élevages en suivi annuel avec le GDS bénéficient tous les mois d'une collecte d'échantillons du lait pour analyses de germes pathogènes. Les germes spécifiques recherchés pour une transformation en produits crus sont : la *Listéria* et la *Salmonelle* (critère réglementaire de sécurité) ainsi que les *E. Coli* et les staphylocoques à coagulase (critère d'hygiène). Des analyses germes/cellules et TB/TP sont également réalisées pour les élevages ne livrant pas de lait en laiterie. Un suivi d'élevage est aussi mis en

place suite à un résultat défavorable (analyses supplémentaires, visite diagnostique, échange téléphonique sur les pratiques, suivi renforcé, prélèvements individuels sur les animaux si besoin, contrôle de la qualité de l'eau, etc.). Ce suivi d'élevage connaît un nombre croissant d'éleveurs en contrats. Si vous êtes producteurs fermiers, venez nous rejoindre. Contactez Nadège LARSONNEUR ou Elodie HOUSTIN, conseillères sanitaires du GDS.

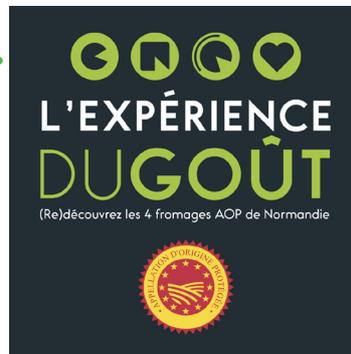


Fabrication de fromage en atelier.

DU CÔTÉ SANITAIRE

AOP NORMANDIE

À la demande de l'AOP Normandie, en collaboration avec l'UNGDS et les laiteries AOP, des audits biosécurité ont été réalisés par le GDS chez des éleveurs AOP. Une trentaine d'audits ont déjà été menés dans le but de faire progresser ces élevages dans leur réflexion sur les facteurs de risque propre à leur exploitation, les moyens possibles à mettre en œuvre pour éviter l'entrée, la propagation de germes pathogènes dans l'élevage et éviter leur diffusion à l'extérieur.



Nadège LARSONNEUR
conseillère sanitaire GDS 50

Chiffres clés 2020

Nombre de contrats suivis : 64
Nombre d'analyses réalisées : 740
Nombre d'interventions en élevage : 13

QU'EST-CE QUE LA BIOSÉCURITÉ ?

C'est un ensemble de moyens permettant d'empêcher des pathogènes de rentrer dans votre élevage, de se diffuser et de sortir de l'élevage.

Ce sont surtout des pratiques simples et quotidiennes à mettre en œuvre.

FOCUS FORMATION « Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène »

Pour qui ? Producteurs fermiers ou en cours d'installation.

Pour apprendre quoi ?

Ce guide est un outil très pratique conçu par des professionnels pour la création ou la révision de votre plan de maîtrise sanitaire.

La prochaine session de 2 jours se déroulera les 10 et 17 janvier 2022.

N'hésitez pas à contacter le GDS, des places sont disponibles. Les producteurs en contrat avec le GDS sont prioritaires.

Contacts : Elodie HOUSTIN
ou Nadège LARSONNEUR 02 33 06 84 00



Biosécurité en élevage : conseils et astuces à la portée de tous !

La biosécurité, qui consiste à mieux protéger son cheptel au niveau sanitaire, est plus que jamais d'actualité*. La résurgence de la Tuberculose en Normandie le confirme. La mise en place de mesures simples, ainsi que des modifications dans le déroulement de vos pratiques quotidiennes peuvent vous permettre d'éviter l'entrée, l'installation et la diffusion de pathogènes au sein de votre élevage.

* Application de la Loi sur la Santé Animale (LSA) depuis le 21 avril 2021 (règlement UE 2016/429 du 09/03/2016, journal officiel du 31/03/2016)

LE « BON SENS » AU QUOTIDIEN



TRUCS ET ASTUCES



Une niche supplémentaire à l'écart des autres animaux, et surtout réservée au départ des veaux, évite l'entrée du négociant dans la nurserie.



Le bon emplacement de la zone d'équarrissage dotée d'une plateforme stabilisée, dispense au camion de circuler dans la zone d'élevage.



Un spray désinfectant peut suffire ! Identifier une zone de lavage / désinfection pour les intervenants et les visiteurs.

Jean-François COUPPEY, Nadège LARSONNEUR et Nicolas MARTINE
Conseillers sanitaires GDS 50

Dépistage Tuberculose

Fin probable pour un grand nombre des élevages des 3 zones en cours ... mais démarrage sur 2 nouvelles zones

Les 3 Zones de Prophylaxie Renforcée (ZPR) sont dans l'attente de la validation en septembre 2021 d'un arrêt de dépistage pour une grande partie des cheptels (sous réserve qu'aucun cheptel infecté ne soit découvert d'ici là) mais 2 autres zones sont annoncées sur le Centre Manche.

La campagne 2020/21 devrait être la dernière sur les 3 ZPR et l'annonce en sera faite en septembre. Cependant, pour la zone de prophylaxie dite de « Couvains » près de Saint-Lô, la partie Nord Est va être à nouveau concernée pour quelques élevages par la nouvelle zone dite de Tournières (Calvados) dont le rayon de dépistage de 10 km déborde sur notre département et va entraîner un dépistage sur une centaine d'élevages Manchois. Des réunions d'informations vont être organisées par les DDPP 14 et 50. Par ailleurs, comme annoncé dans le GDS infos de Mars 2021, suite au dépistage d'un cheptel infecté en février 2021, une nouvelle ZPR avec un rayon de 2 km va être mise en

place autour de Millières et concernera 71 élevages. Une réunion de présentation de la prophylaxie aux éleveurs concernés et aux délégués GDS du secteur a été organisée le 8 juillet.

Parallèlement, un dépistage sur la faune sauvage sur les espèces considérées comme pouvant transmettre la maladie, a débuté sur le blaireau et devrait se mettre en place sur le cerf, afin de vérifier leurs éventuelles contaminations dans le cadre du protocole « SylvaTub ». Ce protocole d'analyses après prélèvements lors de piégeage, collecte de cadavres sur les routes (blaireaux) ou chasse (cerfs) est établi dans une collaboration entre les services de

l'État (DDPP-DDTM-Office Français de la Biodiversité), la Fédération Départementale de la Chasse, l'Association Départementale des Piégeurs, le Groupement Technique Vétérinaire, le laboratoire Labeo et le GDS.

Noël FREMINE
Directeur GDS 50

RAPPEL EXPRESS

L'enjeu : la situation nationale continue d'être critique. Le nombre d'élevages confirmés infectés ne doit pas dépasser 200 par an en France (0,1 % de prévalence) pour que le statut national officiellement indemne soit conservé pour l'exportation des produits laitiers et des viandes bovines.

Depuis la mise place des ZPR, le GDS accorde aux élevages concernés, selon leur niveau d'adhésion, une aide à la contention de 0,80 à 1,90 euros par bovin dépisté en ZPR (en complément d'une aide de l'État de 8,15 euros à la tuberculination) et une aide forfaitaire de 230 à 460 euros ramenée au bovin abattu en « abattage diagnostic » suite à la suspicion qu'il soit infecté (aide là aussi complémentaire des aides de l'État).



FOCUS FORMATION « Biosécurité et Tuberculose en élevage bovin »

Le GDS peut organiser des formations en partenariat avec le GTV afin de prévenir l'apparition de Tuberculose en élevage bovin grâce à la mise en place de mesures de biosécurité.

Pour qui ?

Éleveurs bovins dans les Zones de Prophylaxie Renforcées (ZPR) Tuberculose

Pour apprendre quoi ?

- Connaître vos facteurs de risques,
- Connaître la Tuberculose,
- Mettre en place un plan d'action biosécurité sur votre cheptel.



Travailler en équipe pour faire changer les pratiques après un accident

« résidus antibiotiques dans le tank »

L'absence de résidus d'antibiotiques est contrôlée à chaque enlèvement de tank, et à chaque dépotage de citerne. En cas de présence de résidus d'antibiotiques, le lait est détruit et la cause recherchée. Une bonne maîtrise de ses pratiques permet de réduire ce risque, et les volumes de lait détruits. La filière laitière normande a ainsi souhaité mettre l'accent sur la prévention pour que les volumes de lait concernés soient les plus faibles possibles.

Pour accompagner les éleveurs vers une meilleure maîtrise des risques, le CRIEL Normandie Lait, le GTV Normand et l'Union des GDS de Normandie se réunissent depuis 2020 pour développer des actions.

Réalisée par les vétérinaires sanitaires, la visite sanitaire bovine est une occasion privilégiée d'échange sur un sujet de santé publique et de réflexion sur les pratiques d'un élevage. Cette année, la visite sanitaire porte sur le registre d'élevage et plus particulièrement le registre des traitements des animaux. Dans ce cadre, le CRIEL Normandie Lait, le GTV Normand et l'UNGDS propose au binôme éleveur

vétérinaire de faire le point sur les pratiques à risque en lien avec le risque de présence de résidus d'antibiotiques dans les tanks. Pour cela, chaque vétérinaire normand aura à disposition un court questionnaire permettant au binôme vétérinaire / éleveur d'évaluer les pratiques en lien avec l'administration des traitements antibiotiques, la gestion des délais d'attente, la transmission des consignes de traitement dans un collectif de trayeurs, les pratiques de traite, etc.

N'hésitez pas à en parler avec votre vétérinaire !

Co rédaction CRIEL, GTV Normandie et GDS Normandie.

RAPPEL

La bonne tenue du carnet sanitaire fait partie de la charte des bonnes pratiques d'élevage !

2.3 Pour garder une trace des événements sanitaires et des traitements réalisés, je tiens à jour un carnet sanitaire. J'assure la transmission des consignes sanitaires.

CONTENU TECHNIQUE :

- Enregistrer systématiquement sur un carnet sanitaire (papier ou informatique), les traitements appliqués sur chacun des bovins, y compris les aliments médicamenteux ainsi que les motifs des traitements.
- Les médicaments non soumis à prescription sont également enregistrés et une facture est conservée.
- Veiller à la qualité de conservation du document papier ou à la fiabilité de l'enregistrement du document informatique.
- S'assurer que l'information circule bien entre toutes les personnes concernées, notamment entre le moment du traitement et son enregistrement.



Les questions sont extraites d'un outil web gratuit, construit par le Cilouest et par ailleurs disponible en ligne à l'adresse : <https://testosa.fr/>

À vos vaches, prêts ? Testez !

Venez tester vos pratiques sur testosa.fr

J'accède à l'outil

En partenariat avec :



Élevage des veaux : le changement allez-y doucement !

Les stress cumulés des veaux favorisent l'apparition de diverses maladies (diarrhées, coccidiose, problèmes respiratoires, etc.) et diminuent leur potentiel de croissance. Un compromis doit être trouvé entre l'organisation idéale pour l'éleveur et la gestion du stress de l'animal.

SÉPARATION DU VEAU ET DE SA MÈRE

Retirer rapidement le veau de sa mère permet d'établir une meilleure relation entre l'Homme et l'animal. Afin de réduire au maximum le stress pour l'animal, évitez les longs transports.

CHANGEMENT DE LOGEMENT

En lot, les veaux sont affectés par l'introduction d'autres congénères. Il est donc conseillé de créer des petits lots homogènes et d'éviter de les modifier. Quel que soit l'âge, les modifications entraînent un stress. À chaque changement de congénères, une hiérarchie doit se remettre en place.

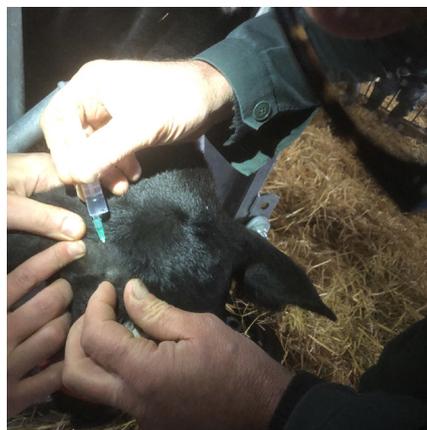


Logement des veaux en igloo.

LES SOINS

L'écorçage des veaux génère du stress dû à la manipulation, la contention et à la douleur aigue liée à la brûlure puis à l'inflammation des tissus cautérisés qui peut persister longtemps après l'intervention.

Il est nécessaire d'améliorer la prise en charge médicamenteuse de la douleur avec un anesthésique local ainsi qu'une administration d'anti inflammatoire non stéroïdien (le GDS vous propose une formation pratique de l'écorçage, voir page 3 et 11).



Anesthésie locale pour écorçage.

Pour toutes autres manipulations (vaccination, vermifuge, traitement), il est également important que cela se réalise dans le calme.

SEVRAGE ET ALIMENTATION

Le sevrage est un événement important dans la vie d'un veau. Les changements alimentaires constituent un stress qui vient modifier le rythme journalier du veau entraînant une stagnation du poids. Il est recommandé d'adoucir les transitions et de s'assurer d'une consommation



La transition alimentaire est un moment clé dans la vie d'un veau.

suffisante en aliments solides. Pour leur bonne ingestion, il faut mettre à disposition de l'eau dès la naissance (minimum 10 minutes après la buvée).



En peu de temps, le veau subit de nombreuses interventions indispensables qui provoquent un stress non négligeable sur l'animal.

Jean-François COUPPEY, Estelle HELAINE,
Alexia WAEYAERT
Conseillers sanitaires GDS 50



FOCUS FORMATION « L'élevage des veaux, l'avenir de mon troupeau »

Le GDS organise des formations veaux en partenariat avec votre vétérinaire sanitaire dans le but d'optimiser le coût de l'élevage.

Pour qui ? Éleveurs laitiers

Pour apprendre quoi ?

- Les bons gestes et les bonnes pratiques de la préparation au vêlage jusqu'au sevrage,
- La connaissance des pathologies et la maîtrise des risques.



Le GDS propose un nouveau contrat pour les nouveaux installés

L'arrivée d'un nouvel associé ou la création d'un nouveau cheptel peut être un évènement sensible au niveau sanitaire. C'est pourquoi le GDS investit auprès des nouveaux installés dans un contrat d'adhésion et des services spécifiques.

Ce nouveau contrat spécifique aux nouveaux installés permet de :

- Avoir accès à un bilan de cheptel en BVD, Paratuberculose et Néosporose pris en charge à 100 % du montant HT des analyses LABEO,
- Avoir accès gratuitement à la « Caisse Complémentaire » du GDS 50 pour une durée de 3 ans,
- Bénéficier d'un chèque cadeau FARAGO d'un montant de 200 à 250 € selon prestations,
- Participer gratuitement aux formations techniques du GDS.

Natacha HAMEL et Paul ROSE
Assistante technique et
Responsable Service Technique GDS 50



Avec ce nouveau contrat spécifique aux nouveaux installés, vous pouvez bénéficier d'un bilan de cheptel.

© GDS 50

Chiffres clés 2020

ACTIONS ANNUELLES JEUNES INSTALLÉS
en quelques chiffres clés :

- 30 conventions de prévention sanitaire et de soins
- 70 contrats Jeunes installés signés
- 65 000 € d'analyses indemnisées



Convention de prévention sanitaire et de soins



Le GDS effectue une demande financière annuelle au Conseil Départemental de la Manche pour une « convention de prévention sanitaire et de soins » pour les jeunes agriculteurs. Cette demande permet au vétérinaire sanitaire de l'éleveur d'intervenir sur des suivis et actions divers pendant les 3 ans que dure le contrat. Le jeune agriculteur sera indemnisé de 500 € par an s'il est éligible aux conditions d'accès de l'aide financière.



FOCUS FORMATIONS

« Éleveur-infirmier de ses bovins laitiers et Éleveur-infirmier de ses bovins allaitants » :

Pour qui ? Éleveurs laitiers et éleveurs allaitants

Pour apprendre quoi ?

- Les gestes et la méthodologie d'examen du bovin malade,
- L'utilisation du médicament vétérinaire et gestion de la pharmacie,
- Les techniques d'injection.

Envie d'améliorer vos connaissances sanitaires ? Venez vous former avec le GDS !

Afin de répondre aux besoins techniques de ses adhérents, le GDS développe des formations en partenariat avec le GTV de la Manche. En effet, même si l'essentiel des services techniques proposés par le GDS sont réalisés par un suivi individuel, certaines thématiques apportent des réelles plus-values techniques lorsqu'elles sont traitées collectivement grâce aux échanges de pratiques entre éleveurs.



Toutes nos formations, que vous avez pu découvrir en parcourant ce magazine, allient une partie pratique et une partie théorique en groupe. Elles font intervenir un technicien du GDS avec un vétérinaire libéral. Ces sessions peuvent être combinées à des 1/2 journées en individuel pour garantir un transfert d'acquis sur vos élevages.



Partie théorique.



Partie pratique en élevage.

Chiffres clés 2020
LES FORMATIONS EN QUELQUES CHIFFRES
 96 % des éleveurs formés jugent que la formation a répondu à leurs attentes
 202 éleveurs formés dont 123 éleveurs bovins
 26 journées de formation organisées



Morgane CASSET et Paul ROSE
 Chargée de communication
 et Responsable service technique GDS 50

**Vous souhaitez vous former, faites-le nous savoir !
 Contactez le service technique du GDS : 02 33 06 48 00**

Pour participer, il suffit de compléter le coupon-réponse ci-dessous et le retourner au GDS.



Coupon d'inscription aux formations bovines 2021

NOM et Prénom :

Adresse :

Code postal : | 5 | 0 | _ | _ | _ | Ville :

Port. : _ / _ / _ / _ / _ Courriel :

Souhaite participer à la (les) formation(s) suivante(s) (cocher la ou les cases correspondantes) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Éleveur-infirmier de ses bovins laitiers | <input type="checkbox"/> Accidents de fabrication en transformation fromagère |
| <input type="checkbox"/> Éleveur-infirmier de ses bovins allaitants | <input type="checkbox"/> L'élevage des veaux, l'avenir de mon troupeau |
| <input type="checkbox"/> Écornage précoce et sans douleur | <input type="checkbox"/> Prévenir et maîtriser les boiteries dans mon troupeau |
| <input type="checkbox"/> Producteurs fermiers : nouveau GBPH pour élaborer son PMS | <input type="checkbox"/> Biosécurité et Tuberculose en élevage bovin |

Signature :

Les dates et les lieux des formations vous seront précisés après l'inscription.

On se retrouve en septembre !

Festival de la Terre et de la Ruralité

Foire de Lessay

Selon conditions
et mesures
COVID



au Festival de la Terre et de la Ruralité

organisé par les Jeunes Agriculteurs
le 5 septembre 2021
à Virey

à la Foire de Lessay

Les 10, 11 et 12 septembre 2021
devant le ring du Festival de l'Élevage



ET VENEZ PARTICIPER
À LA TOMBOLA.

1^{er} prix : une NICHE À VEAUX

2^{ème} prix : un BOITIER ÉLECTRIQUE

3^{ème} au 11^{ème} prix : un lot de PIQUETS.